

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Séance publique du 8 juillet 2016</b>	<b>N° 2016-422</b>

## Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH  
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE  
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN  
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20  
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15  
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55  
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05  
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10  
  
Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45  
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05  
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25  
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20  
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20  
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55  
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00  
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10  
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25  
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

### **EXCUSE(S) :**

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 8 juillet 2016</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale RH et administration générale <b>Direction de la gestion des emplois et des ressources</b>	<b>N° 2016-422</b>

## **Ajustement des effectifs - Décision - Autorisation**

Monsieur Alain DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Afin de permettre un meilleur fonctionnement des services, des ajustements ou des évolutions d'effectifs apparaissent nécessaires pour consolider les effectifs mutualisés et répondre à de nouveaux projets métropolitains.

### **Direction générale haute qualité de vie**

#### **► Direction gestion des déchets et propreté : réorganisation du centre matériels et sites**

Au sein du service collectes Eysines / Latule, le centre matériels et sites assure la coordination et la gestion de l'entretien des sites et du matériel de la Direction gestion des déchets et propreté (DGDP). Il a également en charge les demandes internes et externes en termes de logistique.

Actuellement, ce centre est composé des sites de Bègles et Latule.

A ce jour, la construction du 3<sup>ème</sup> site d'Eysines est finalisée et les quelque 140 agents de la zone de collecte ouest ont intégré les locaux.

Les unités « entretien site » ont notamment pour missions la gestion des magasins, l'entretien des différents locaux et des extérieurs. La mise en exploitation de ce nouveau site représente une superficie supplémentaire à traiter de 1400 m<sup>2</sup>.

Les unités « entretien matériels » sont chargées de veiller à l'affectation et à la maintenance des véhicules, l'entretien des bennes et la gestion du pool des véhicules. Le transfert de la zone collecte ouest sur la commune d'Eysines a généré un redéploiement des bennes, principalement du parc Latule.

Les effectifs du site d'Eysines sont constitués en partie par un transfert de postes des 2 unités actuelles. Toutefois, il est important de prendre en compte :

- les ressources supplémentaires nécessaires pour faire face au foisonnement du nombre d'agents désormais répartis sur trois sites,
- l'augmentation de la charge de travail liée aux déplacements des bennes dont les réparations et les lavages vapeur ne peuvent être réalisés que sur le site de Latule.

Au regard de l'augmentation de la charge de travail induite par l'ouverture du 3<sup>ème</sup> site, il est donc proposé de renforcer les effectifs de centre matériels et sites de 8 agents. Les effectifs votés d'Eysines seront donc les suivants :

- unité « entretien site » d'Eysines :
  - o 1 agent de maîtrise (création de poste par délibération du 18 décembre 2015)
  - o 4 agents d'exécution entretien site (dont 2 postes transférés de Latule, 1 création, et 1 création par transformation d'un poste vacant au sein de la DGDP) qui auront en charge l'entretien des bureaux et des sanitaires attenants aux bureaux et la gestion du snack
  - o 1 magasinier polyvalent (création de poste)

Les effectifs seront complétés par redéploiement des agents inaptes définitifs en attente de réaffectation et affectés provisoirement au sein des unités entretien des sites de Bègles et de Latule.

- unité « entretien matériels » d'Eysines :
  - o 1 agent de maîtrise (création de poste par délibération du 18 décembre 2015)
  - o 2 adjoints au chef d'unité matériels (1 poste transféré de Latule et 1 poste transféré de Bègles)
  - o 6 agents d'exécution entretien matériels (dont 3 postes transférés de Latule et 3 transformations de postes vacants au sein de la DGDP).

En outre, cette nouvelle organisation s'accompagne :

- d'une modification des plages horaires des agents de maîtrise qui sont appelés à travailler en horaires décalés (matin et après-midi), et ce afin de remplacer leur adjoint si nécessaire,
- d'une refonte des fiches de poste des adjoints au chef d'unité matériels à qui il est demandé d'assurer également des missions de dépanneur,
- de la disparition des missions spécifiques de dépanneur.

Enfin, le centre matériels et sites reste rattaché au directeur en charge de la Direction adjointe « exploitation » afin de permettre une optimisation de la répartition des moyens.

#### **► Direction des bâtiments : transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A**

Au sein de la Direction générale de la haute qualité de vie, la Direction des bâtiments est une Direction d'expertise et de prestations de services (conduite d'opération, maîtrise d'œuvre, régie d'entretien courant..).

A ce jour, un poste de catégorie B est chargé d'assurer la réalisation d'études préalables et la production de livrables (faisabilités, programmes) pour des projets dans divers domaines :

- Bâtiments scolaires,
- Bâtiments administratifs,
- Bâtiments techniques...

A ces missions principales, des missions complémentaires vont venir compléter ce poste :

- Un travail d'homogénéisation des cahiers des charges des marchés de maîtrise d'œuvre lancés par les conducteurs d'opération, dans le but d'encadrer au mieux leurs prestations et de les mettre en adéquation avec les objectifs de la Direction,
- La création d'outils de commande de prestations de maîtrise d'œuvre réactifs afin de permettre au service commun de répondre rapidement aux besoins des différents maîtres d'ouvrage : formalisation d'accords cadres de maîtrise d'œuvre dans divers domaines (scolaire, administratif, culturel...),
- Un travail prospectif de comparaison entre les maîtrises d'œuvre externes et la maîtrise d'œuvre interne de la Direction (missions, coûts, délais, réception des ouvrages ...).

Etant donné le niveau d'expertise demandé par les maîtres d'ouvrage, et afin de générer des économies en améliorant encore le coût global des projets menés par la Direction tout en gagnant en efficacité, la transformation de ce poste en catégorie A (ingénieur) apparaît nécessaire.

#### **Direction générale valorisation du territoire**

##### **► DGA Développement – Direction du développement économique : ouverture d'un poste de catégorie A aux non-titulaires**

Au sein de la Direction générale valorisation du territoire et de la Direction générale adjointe développement, la Direction du développement économique accompagne les entreprises en développant une action en matière de programmation et d'aménagement économique afin que la production de foncier économique aménagé réponde mieux aux besoins des entreprises.

Dans ce contexte, a été actée par l'administration le 7 avril 2016, la création d'un poste de chargé de mission « Aménagement économique / Pilotage d'opérations » qui aura en charge la coordination de grands territoires économiques.

Compte tenu de la spécificité de ce poste et des connaissances nécessaires attendues sur ce poste, l'administration envisage sur le fondement de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 de pouvoir recourir à des agents non-titulaires.

En application de la délibération 2006/0828 du 28 novembre 2006 relative à la rémunération des agents non titulaires et de la délibération 2015/824 du 18 décembre 2015 relative au régime indemnitaire, les rémunérations pourront être fixées en référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux ainsi qu'au régime indemnitaire correspondant, soit une rémunération annuelle brute comprise entre 27 528 € (1<sup>er</sup> échelon du grade d'attaché) et 55 331.76 € (7<sup>ème</sup> échelon du grade de directeur).

A ce montant, il conviendra d'ajouter les sommes brutes annuelles de 850,68 € au titre de la prime de vacances et de fin d'année et de 233,28 € au titre de la prime de transport.

#### **Direction générale finances et commande publique**

##### **► DGA Réseaux métier et territorialisation – Direction performance de l'achat : ouverture d'un poste de catégorie A aux non-titulaires**

Au sein de la Direction générale Finances et Commande publique, la Direction de la performance de l'achat a pour mission de conduire une politique de management et de rationalisation de la commande publique.

Elle est en charge de la sécurisation des procédures de passation des avenants ou des clauses contractuelles, mais aussi des procédures de passation des contrats complexes.

Dans ce contexte, le métier d'acheteur public est en plein développement et les profils recherchés restent très spécifiques. La mission principale de ce métier consiste dès lors à améliorer l'efficacité économique des achats de Bordeaux Métropole dans des segments d'achats stratégiques. La vision globale du domaine de l'achat aussi bien dans le secteur privé que public reste un atout non négligeable pour le service.

Compte tenu de la spécificité de ce poste et des connaissances nécessaires attendues sur ce poste, l'administration envisage sur le fondement de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 de pouvoir recourir à des agents non-titulaires.

En application de la délibération 2006/0828 du 28 novembre 2006 relative à la rémunération des agents non titulaires et de la délibération 2015/824 du 18 décembre 2015 relative au régime indemnitaire, les rémunérations pourront être fixées en référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux ainsi qu'au régime indemnitaire correspondant, soit une rémunération annuelle brute comprise entre 27 528 € (1<sup>er</sup> échelon du grade d'attaché) et 55 331.76 € (12<sup>ème</sup> échelon du grade de directeur).

A ce montant, il conviendra d'ajouter les sommes brutes annuelles de 850,68 € au titre de la prime de vacances et de fin d'année et de 233,28 € au titre de la prime de transport.

Les dépenses afférentes aux créations et transformations de postes seront imputées au budget principal – Chapitre 012.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'arrêté du Président n° 2015/2327 en date du 10 décembre 2015 arrêtant l'organisation générale des services,

**VU** la délibération n° 2015/722 du Conseil métropolitain du 27 novembre 2015 relative aux conventions de création de services communs et à l'ajustement de l'organigramme des services,

**VU** l'avis émis par le comité technique réuni en séance du 7 juillet 2016,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** qu'afin de permettre un meilleur fonctionnement des services, des ajustements ou des évolutions d'effectifs apparaissent nécessaires pour consolider les effectifs mutualisés et répondre à de nouveaux projets métropolitains,

**DECIDE**

**Article 1** : d'adopter les ajustements présentés,

**Article 2** : d'autoriser la transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A,

**Article 3** : d'autoriser la création de 2 postes de catégorie C,

**Article 4** : d'autoriser le recours à des agents non-titulaires en cas d'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant au profil recherché pour les deux postes identifiés comme tels.

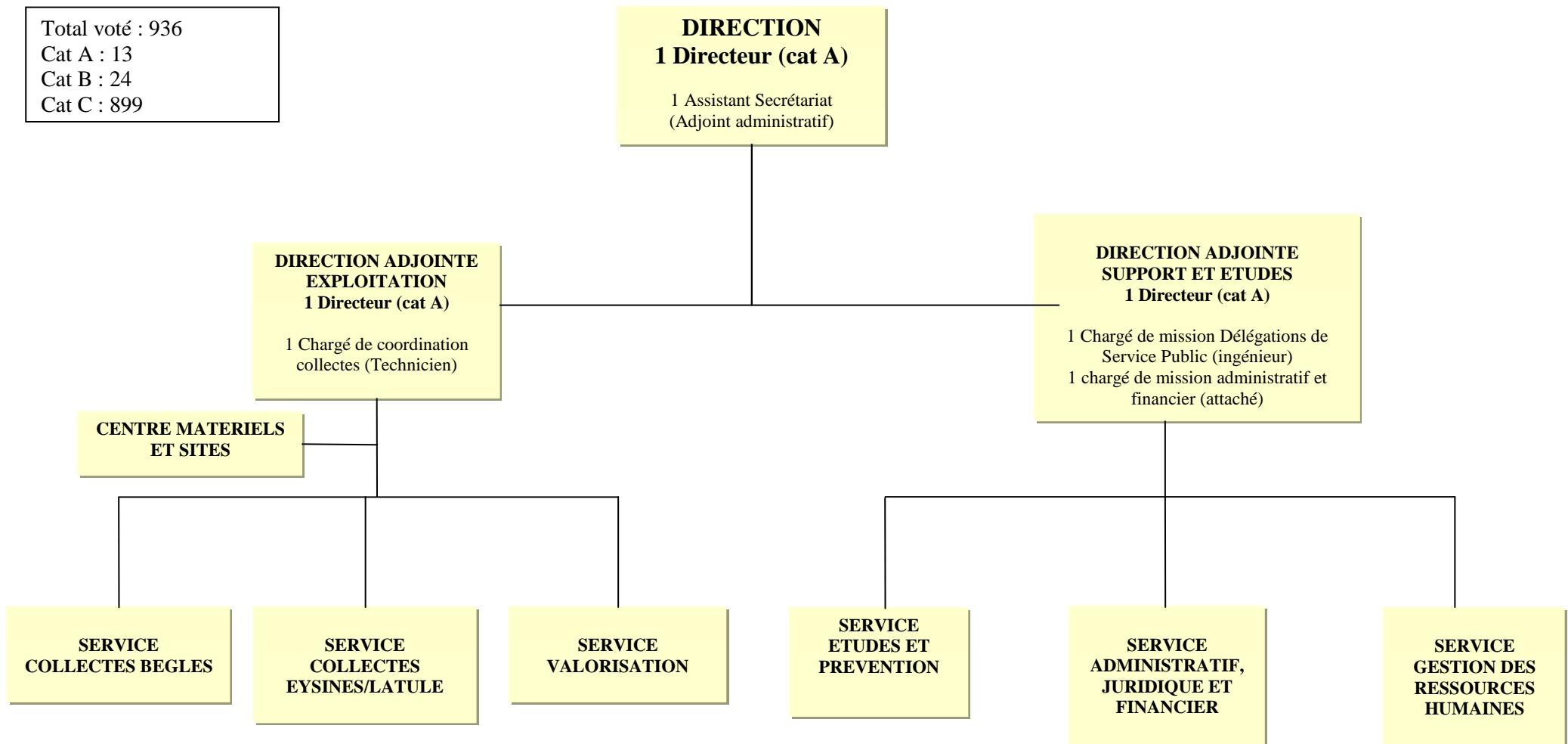
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>15 JUILLET 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>15 JUILLET 2016</b>	Monsieur Alain DAVID

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Total voté : 936  
Cat A : 13  
Cat B : 24  
Cat C : 899



# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 11  
Cat A : 3  
Cat B : 3  
Cat C : 5

## SERVICE ÉTUDES ET PRÉVENTION

- 1 Chef de service (Ingénieur)
- 2 Chargés d'études (Ingénieur)
- 1 Assistant chargé d'études (Technicien)

## CENTRE PREVENTION

- 1 Chef de centre - Animateur du Programme Local de Prévention (Technicien)
- 1 Assistant administratif (Adjoint administratif)

## CENTRE OPERATIONNEL ET RESSOURCES

- 1 Chef de centre (Technicien)
- 1 Projeteur (AM/AMP)
- 1 Dessinateur (AT)
- 2 Agents de maintenance (AT)

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 10  
Cat A : 1  
Cat B : 3  
Cat C : 6

## SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET FINANCIER

1 Chef de service  
(Attaché)

### CENTRE ASSISTANCE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

1 Chef de centre  
(Rédacteur)

1 Assistant secrétariat  
(Adjoint administratif)

### CENTRE OBSERVATOIRE

1 Gestionnaire coûts de revient  
(Rédacteur)

1 Adjoint statistique  
(Adjoint administratif)

### CENTRE COMPTABILITÉ ET MARCHÉS

1 Chef de centre  
(Rédacteur)

3 Adjoints comptabilité  
(Adjoint administratif)

1 Assistant Marchés Publics  
(Adjoint administratif)

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 5  
Cat A : 1  
Cat B : 1  
Cat C : 3

## SERVICE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1 Chef de service  
(Attaché)

## CENTRE GESTION RESSOURCES HUMAINES

2 Gestionnaires du personnel  
(Adjoint Administratif)

## CENTRE FORMATION GPEC

1 Chef de centre  
(Rédacteur):  
  
1 Formateur  
(AT)

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 150  
Cat A : 1  
Cat B : 4  
Cat C : 145

## SERVICE VALORISATION

1 Chef de service -Responsable site Eysines  
(Ingénieur)

1 Adjoint au chef de service – Responsable d'Exploitation et  
Travaux  
(Technicien)

1 Assistant Marchés/Projets  
(Technicien)

2 Agents d'assistance administrative  
(Adjoint Administratif)

## CENTRES DE RECYCLAGE

1 Chef de centre  
(Technicien)

7 Contremaîtres CR  
(AM / AMP)

32 Agents de conduite CR  
(AT)

90 Agents d'exploitation CR  
(AT)

1 Contremaître Entretien CR  
(AM/AMP)

10 Agents de maintenance  
(AT)

## CENTRE SUPPORT VALORISATION

1 Chef de centre  
(Technicien)

3 Agents de surveillance  
(AM/AMP)

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 321  
Cat A : 1  
Cat B : 7  
Cat C : 313

## SERVICE COLLECTES BEGLES

1 Chef de service – Responsable site de Bègles  
(Ingénieur)

1 Agent d'assistance administrative  
(Adjoint Administratif)

### ZONE NUIT

1 Chef de zone  
(Technicien)  
1 Adjoint au chef de zone  
(AM/AMP)

3 Contremaîtres Nuit  
(AM/AMP)

15 Agents de conduite  
Nuit  
(AT)

43 Agents de collecte  
Nuit  
(AT)

### ZONE SUD

1 Chef de zone  
(Technicien)  
1 Adjoint au chef de zone  
(AM/AMP)

3 Agents d'assistance  
administrative  
(Adjoint administratif)

5 Contremaîtres Jour  
(AM/AMP)

47 Agents de conduite  
Jour  
(AT)

115 Agents de collecte  
Jour  
(AT)

## CENTRE SUPPORT COLLECTES

1 Chef de centre  
(Technicien)

### UNITE PROXIMITE

1 Chef d'unité  
(Technicien)  
1 Agent d'assistance administrative  
(Adjoint administratif)  
1 Chef de section Suivi Qualité Client  
(AM/AMP)  
2 Agents de proximité  
(AT)  
2 Chefs de section USID  
(AM/AMP)  
15 agents de surveillance USID  
(AT)  
1 Chef de section Client Habitat  
Collectif (AM/AMP)  
2 Chefs de section Communication de  
proximité (AM/AMP)  
14 Agents de communication  
(AT)

### UNITE SURVEILLANCE

1 Chef d'unité  
(Rédacteur)  
3 Agents de  
surveillance de  
prestation  
(AM/AMP)

## CENTRE APPORT VOLONTAIRE

1 Chef de centre  
(Technicien)  
4 Contremaîtres d'exploitation  
(AM / AMP)

21 Agents grutiers  
(AT)  
6 Agents de lavage  
(AT)

2 Agents maintenance du parc  
(AT)

## CENTRE REDEVANCE SPÉCIALE

1 Chef de centre  
(Rédacteur)  
5 Agents d'assistance  
administrative  
(Adjoint administratif)

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 374  
Cat A : 1  
Cat B : 4  
Cat C : 369

## SERVICE COLLECTES EYSINES/LATULE

1 Chef de service – responsable site Eysines//latule  
(Ingénieur)

1 Agent d'assistance administrative  
(Adjoint Administratif)

### ZONE CENTRE

1 Chef de zone  
(Technicien)  
  
1 Adjoint au chef de zone  
(AM/AMP)  
  
2 Agents d'assistance  
administrative  
(Adjoint administratif)  
  
4 Contremaîtres Jour  
(AM/AMP)  
  
31 Agents de conduite Jour  
(AT)  
  
77 Agents de collecte Jour  
(AT)

### ZONE OUEST

1 Chef de zone  
(Technicien)  
  
1 Adjoint au chef de zone  
(AM/AMP)  
  
3 Agents d'assistance  
administrative  
(Adjoint administratif)  
  
4 Contremaîtres Jour  
(AM/AMP)  
  
38 Agents de conduite Jour  
(AT)  
  
92 Agents de collecte Jour  
(AT)

### ZONE NORD

1 Chef de zone  
(Technicien)  
  
1 Adjoint au chef de zone  
(AM/AMP)  
  
1 Agent d'assistance  
administrative  
(Adjoint administratif)  
  
2 Contremaîtres Jour  
(AM/AMP)  
  
22 Agents de conduite Jour  
(AT)  
  
54 Agents de collecte Jour  
(AT)

### CENTRES DE TRANSFERTS ET USINES

1 Chef de centre  
(Technicien)  
  
5 Contremaîtres exploitation CT  
(AM / AMP)  
  
15 Agents de conduite CT  
(AT)  
  
14 Agents d'exploitation polyvalents  
(AT)  
  
1 Électromécanicien  
(AT)

# DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Voté du service : 58  
Cat A : 0  
Cat B : 1  
Cat C : 57

## CENTRE MATÉRIELS ET SITES

1 Chef de centre  
(Technicien)

1 Gestionnaire bureautique  
(AM/AMP)

### UNITE ENTRETIEN MATERIELS LATULE

1 Chef d'unité  
(AM/AMP)

2 Adjoints au chef d'unité  
(ATP2, ATP1)

6 Agents d'exécution  
entretien matériels  
(AT)

### UNITE ENTRETIEN MATERIELS BEGLES

1 Chef d'unité  
(AM/AMP)

2 Adjoints au chef d'unité  
(ATP2, ATP1)

8 Agents d'exécution  
entretien matériels  
(AT)

### UNITE ENTRETIEN MATERIELS EYSINES

1 Chef d'unité  
(AM/AMP)

2 Adjoints au chef  
d'unité  
(ATP2, ATP1)

6 Agents d'exécution  
entretien matériels  
(AT)

### UNITE ENTRETIEN SITE LATULE

1 Chef d'unité  
(AM/AMP)

3 Magasiniers polyvalents  
(AT)

5 Agents d'exécution  
entretien sites  
(AT)

5 Agents chargés de la  
pesée, accueil, standard  
(AT)

### UNITE ENTRETIEN SITE BEGLES

1 Chef d'unité  
(AM/AMP)

2 Magasiniers  
polyvalents  
(AT)

4 Agents d'exécution  
entretien sites  
(AT)

### UNITE ENTRETIEN SITE EYSINES

1 Chef d'unité  
(AM/AMP)

1 Magasinier polyvalent  
(AT)

4 Agents d'exécution  
entretien sites  
(AT)